



**Crises rurales et  
pastorales, crises  
sécuritaires : l'urgence  
d'enrayer le cercle  
vicieux de la violence**



## Des problèmes puisant leurs racines dans la défaillance des systèmes de gouvernance

La spirale d'instabilité et de violences dans laquelle le Sahel s'enfonce actuellement puise une partie de ses racines dans la crise globale de gouvernance des territoires ruraux. Pour l'essentiel, la gestion de ces espaces est marquée par une compétition toujours plus accrue et des conflits récurrents liés à l'accès et à l'utilisation des ressources naturelles. Un autre trait important concerne la persistance des injustices à l'encontre de certaines franges de la population, notamment les éleveurs.

Les inégalités sociales et l'iniquité dans l'accès aux ressources naturelles, résultat d'une gouvernance défaillante, sont largement

à l'origine des crises pastorales qui ont des effets déstabilisateurs, tant dans les terroirs d'attache que dans les zones de repli des éleveurs. Par ailleurs, elles constituent également un terreau propice à la formation de groupes armés qui recrutent des combattants parmi les éleveurs ayant basculé dans la précarité et, de plus en plus, en rupture avec un ordre sociopolitique qui les marginalise. Si certains éleveurs se sont engagés sur le chemin de la violence, en rejoignant les groupes djihadistes, l'immense majorité des pasteurs est doublement victime, d'abord de la crise du pastoralisme et ensuite de la crise sécuritaire.

## Le fondement de la crise du pastoralisme réside dans l'incapacité des pouvoirs publics à sécuriser la mobilité du bétail et à protéger efficacement le foncier pastoral

Dans la quasi-totalité des zones agropastorales de la bande sahélo-soudanienne, les cultures s'étendent continuellement et empiètent sur les zones pastorales (axes de transhumance, aires de pâturage, enclaves pastorales, aires de stationnement du bétail, etc.). À ces contraintes, s'ajoute le fléau de la privatisation des ressources naturelles communes.

Globalement, l'extension continue des cultures de rente, la monétarisation de l'accès à l'eau d'abreuvement, la taxation de l'accès du bétail transhumant aux ressources pastorales sont des dynamiques courantes dans la région qui entravent la mobilité des troupeaux et engendrent de multiples conséquences négatives : décapitalisation du bétail, montée des conflits entre les usagers des espaces ruraux et distanciation des liens sociaux entre les communautés.

### Les problèmes sont avant tout d'ordre politique

La croissance démographique, le changement climatique, les migrations internes et transfrontalières expliquent, en partie, la forte pression exercée sur les ressources naturelles. Mais plus fondamentalement, c'est le système de gouvernance locale qui est la principale source des difficultés rencontrées parce que les pouvoirs locaux sont détenus en grande partie par des populations sédentaires, ce qui a pour conséquence une faible représentation des éleveurs transhumants ou nomades dans les instances décisionnelles locales où leurs intérêts sont peu défendus.

Les institutions locales souffrent d'une présomption de partialité qui nuit à leur légitimité. Dans certaines zones majoritairement pastorales

comme celle du Centre du Mali, les notabilités coutumières ont construit des systèmes inégalitaires, surtout en ce qui concerne l'organisation du pâturage des troupeaux dans les bourgoutières.

La gouvernance au niveau national n'a pas su corriger les déséquilibres constatés localement. Les politiques publiques sont tendanciellement pro-agriculture et mettent en œuvre des programmes accentuant la pression sur les ressources naturelles qui se raréfient, notamment à travers la promotion de l'agrobusiness ou du ranching, le développement de politiques conversationnistes ou d'exploitation minière et la promotion de la sédentarisation comme stratégie unique d'adaptation au changement climatique.

### La limitation des possibilités d'accès aux ressources pastorales est une cause structurelle de la décapitalisation du cheptel des éleveurs

Les difficultés d'accès aux ressources pastorales contraignent les éleveurs à vendre leurs animaux ; ce qui entraîne une perte de leurs moyens de production, donc leur capital, menaçant leurs moyens d'existence. L'augmentation continue de la pression foncière entraîne le rétrécissement et la fragmentation des parcours pastoraux, avec pour conséquence l'accroissement des risques de dégâts champêtres. Or, les arbitrages sont généralement défavorables aux éleveurs qui sont mis en demeure de payer de fortes amendes ; ce qui les oblige à vendre des animaux.

Dans certains cas, l'éclatement d'un conflit ouvert, suite à la divagation du bétail dans des champs non récoltés engendre des représailles contre les communautés pastorales environnantes.

## Le processus de décapitalisation du bétail est amplifié par l'injustice subie par les éleveurs, exposés à de multiples formes de rançonnement

Les diverses formes de rançonnement relèvent tantôt de la corruption, bénéficiant alors d'une complicité des éleveurs, tantôt de rackets organisés à l'instar des mises en fourrière abusives, voire illégales. Cette dernière pratique est devenue d'autant plus courante que les lois censées encadrer la mesure ne sont pas ou peu appliquées par les États.

Dans la plupart des zones pastorales, des rackets et vols déguisés de bétail ont été rapportés et impliquent des communautés de chasseurs Dozos, des hommes en tenue, des responsables coutumiers ou des juges.

Les sentiments d'injustice sont renforcés par l'aggravation des inégalités sociales au sein des éleveurs, notamment à la faveur des sécheresses des années 1970-1980. Au cours de ces crises pastorales, de nombreux fonctionnaires, militaires, hommes d'affaires et agriculteurs ont acheté des animaux à bas prix. La concentration du bétail entre les mains d'un nombre restreint de propriétaires s'est ainsi accentuée.

Compte tenu de l'augmentation du nombre de griefs mutuels, les tensions entre les agriculteurs et les éleveurs prennent le pas sur la complémentarité séculaire et les règles traditionnelles de coopération et d'échanges.

## Les effets sécuritaires incommensurables engendrés par la crise du pastoralisme

La crise latente des territoires agropastoraux qui prévaut au Sahel engendre des conséquences incalculables et renforce surtout les capacités des groupes armés (jihadistes, groupes d'autodéfense) à tirer profit des multiples défaillances en matière de gouvernance territoriale des espaces agropastoraux, en vue de s'intégrer dans le tissu social et de consolider leur influence. Ces faits sont observés dans plusieurs zones du Sahel :

- Dans l'Est du Burkina Faso, des groupes armés ont savamment exploité les rançonnements consécutifs à la privatisation des aires protégées et à l'incapacité de l'État à promouvoir un modèle d'exploitation partagée à base communautaire. Ainsi dans cette région, des agriculteurs et des pêcheurs ont accédé aux aires protégées, en profitant du nouvel ordre établi par des groupes armés.
- Dans le Centre du Mali et au Centre-Nord du Burkina Faso, des groupes jihadistes et d'autodéfense exploitent de nombreux

conflits latents d'accès aux ressources naturelles, afin de se positionner comme des défenseurs des intérêts de certaines franges de la population.

- Dans le Delta intérieur du Niger et la zone du Soum au Burkina Faso, des groupes jihadistes ont fourni des armes à des populations rurales privées d'accès au pouvoir sociopolitique qui est accaparé par des notabilités coutumières. Ces dernières sont d'ailleurs les principales cibles de la violence terroriste.

Cette accumulation de facteurs d'instabilité et de violence a pour effet d'aggraver *in fine* la crise du pastoralisme. La crise sécuritaire affecte en premier lieu les éleveurs qui payent un lourd tribut sur le plan économique et humain. Les préjudices économiques et sécuritaires subis sont tellement élevés que beaucoup d'entre eux s'interrogent sur l'avenir de l'élevage mobile et sur le devenir de leurs familles.

## Agir en faveur d'une meilleure gouvernance et de la paix dans les territoires ruraux, afin de redonner espoir aux communautés et réinventer le « vivre ensemble »

Afin d'enrayer le cercle vicieux de la violence, l'urgence s'impose aux pouvoirs publics de prendre, de manière concertée avec les usagers concernés, des engagements en faveur de la promotion d'un pastoralisme durable, résilient et respectueux des intérêts des communautés agropastorales. Le Réseau Billital Maroobé (RBM) plaide en faveur d'actions vigoureuses de la part des pouvoirs publics qui, même s'ils ne parviennent pas à annihiler les multiples formes de violence dans le Sahel, permettront de mieux anticiper, prévenir et réduire l'ampleur de la crise sécuritaire. Au regard de la complexité du problème, les réponses devraient être multifformes et les premières priorités pourraient être les suivantes.

### Trouver des solutions durables aux crises pastorales

La sécurisation du foncier pastoral constitue une étape cruciale dans la résolution des crises pastorales. La concrétisation de cette exigence repose moins sur la réalisation d'infrastructures pastorales que sur l'acceptation par tous les usagers de leur implantation et des systèmes d'accès et d'utilisation des ressources.

Cela se construit autour du dialogue, de la concertation locale et de la mise en place de règles de gouvernance locale des ressources naturelles, qui sont à la fois inclusives et réellement appropriées par



les acteurs concernés. Ainsi, les accords sociaux négociés autour des infrastructures et des ressources pastorales vont donner corps à des schémas d'aménagement foncier à toutes les échelles (locales, nationales, régionales). Cette approche implique que le local prime sur les démarches « top-down » qui permettent tout au plus de consulter les éleveurs (rarement les transhumants), sans leur offrir la possibilité ni les moyens de devenir des acteurs de changement.

Souplesse, approche territoriale concertée et inclusivité devraient être les principes cardinaux de ce processus participatif. La reconnaissance juridique de la vocation pastorale de certaines zones, la cartographie des ressources, la délimitation et le balisage des espaces et la réalisation des infrastructures ne doivent être que l'aboutissement du processus de négociation d'accords sociaux à la base.

### **Adopter des mesures vigoureuses visant à renforcer la présence des communautés pastorales et leur participation dans les enceintes décisionnelles et de gouvernance des ressources naturelles**

L'arène politique locale est le lieu où se joue une partie de la problématique foncière. Il est essentiel que les communautés pastorales y soient représentées, afin qu'elles puissent influencer les politiques publiques et l'économie politique locale.

L'efficacité de la stratégie de territorialisation requiert une meilleure représentation des pasteurs transhumants au niveau des conseils communaux et régionaux. Cela constitue, pour eux, le moyen d'avoir un droit de regard et d'influence sur la gestion des ressources pastorales. Il est possible d'exercer cette influence politique par le biais de nouvelles représentations coutumières, mais aussi à travers une mobilisation dynamique des organisations professionnelles d'éleveurs et des chefs de transhumance. Ces différentes échelles de pouvoir sont étroitement imbriquées et leurs effets peuvent converger en faveur de la défense et de la préservation des intérêts fonciers des communautés pastorales.

### **Éradiquer les germes des injustices en zone rurale, notamment dans le domaine pastoral**

L'éradication des germes des injustices constitue le moyen permettant non seulement de réduire la tentation des jeunes éleveurs de prendre les armes, mais aussi de les aider à construire

un avenir porteur dans leurs zones de résidence. Restaurer la justice requiert l'éradication des racines des injustices associées aux faiblesses et dysfonctionnements de la justice formelle.

Les injustices sociales constituent l'une des principales facettes de la crise du pastoralisme. Un dialogue ouvert et franc entre les FDS, les groupes d'autodéfense, les élus locaux, les agriculteurs et les éleveurs pourrait permettre de réduire significativement la fréquence des pratiques abusives de pouvoir. Dans le prolongement d'une telle initiative, il est essentiel que des réseaux de parajuristes soient formés et soutenus, afin de fournir un conseil de proximité aux éleveurs, en cas d'injustice présumée. À un niveau supérieur, les organisations pastorales devraient être soutenues par les États, pour assurer efficacement un rôle de défense des droits pastoraux. Cela pourrait consister, soit au renforcement de la formation initiale et continue des magistrats et des notaires sur les textes relatifs au foncier pastoral, l'établissement d'un inventaire annuel des cas de violation des droits fonciers des pasteurs, à la formalisation des droits fonciers des pasteurs, ou au recours aux services d'avocats spécialisés permettant, par exemple, d'annuler les ventes illégales de terres pastorales.

Les organisations paysannes pourraient jouer un rôle important dans l'amélioration du fonctionnement des mécanismes de conciliation, en les rendant plus inclusifs et plus légitimes, mais aussi en facilitant leur utilisation par des éleveurs impliqués dans des conflits. Plus globalement, c'est la refonte du système judiciaire lié à la gouvernance des ressources naturelles qui est attendue des pouvoirs publics, afin de garantir l'impartialité et la qualité du règlement des litiges, ainsi qu'une application effective des délibérations.

### **Créer les conditions d'une justice réparatrice et impartiale pour les crimes de sang**

La crise sécuritaire a produit des violences qu'il sera difficile à surmonter grâce à la seule amélioration du secteur pastoral. Les crimes perpétrés contre les citoyens et les communautés pastorales doivent être poursuivis et leurs auteurs punis quelle que soit leur appartenance ethnique, religieuse ou professionnelle. Cela passe par la mise en place d'instruments politico-juridiques appropriés et dédiés à la réparation. La réconciliation du monde pastoral avec l'État passe par cette réparation, ainsi que par l'exercice d'une justice équitable, l'amélioration de la gouvernance des ressources naturelles et le dédommagement des droits d'usage reconnus aux pasteurs, en cas de mise en concession privée du domaine pastoral de l'État.

Cette note aux décideurs a été préparée sur la base des résultats de l'étude RBM « Entendre la voix des éleveurs au Sahel et en Afrique de l'Ouest : Quel avenir pour le pastoralisme face à l'insécurité et ses impacts ? » (Septembre 2021)



**Restez en contact**

Réseau Billital Maroobé – BP: 10 648 Niamey Niger – Tel : +227 20 74 11 99



<https://www.maroobe.com/>



@RBM



@RBM



@RBM



@RBM